

# RENCONTRE TRANSPARTISANE DU 20 MAI 2016

Évolution du dossier de la réforme  
du mode de scrutin depuis 1976

# 1976 À 1998

- **1976** : Parti québécois porté au pouvoir. Réforme incluant réforme du mode scrutin, au programme depuis 1969
- **1979** : Dépôt du Livre vert, *Un citoyen, un vote*, par le ministre Robert Burns. Trois alternatives sont exposées : système proportionnel mixte, vote unique transférable et représentation proportionnelle régionale modérée. Consultation interrompue suite à la démission de Robert Burns
- **1981** : Annonce d'une réforme par René Lévesque lors du discours inaugural
- **1981-1983** : Consultations au terme desquelles la proportionnelle territoriale proposée dérivée de la proportionnelle régionale modérée est proposée

# 1976 À 1998 (SUITE)

- ▶ **1984** : René Lévesque élabore un projet de loi prévoyant un mode de scrutin proportionnel régional. Malgré l'adoption du document par le Conseil des ministres, le caucus des députés péquistes, réuni à Drummondville, refuse d'aller de l'avant.
- ▶ **1985 à 1995** : les publications de spécialistes se poursuivent.
- ▶ **1995-1996** : la Commission des institutions tient des audiences sur des amendements à la Loi électorale. Même si les travaux ne portent pas sur le changement du mode de scrutin, le sujet sera abordé à plusieurs reprises lors des audiences
- ▶ **30 novembre 1998**, 36<sup>e</sup> élection générale. Un gouvernement péquiste majoritaire est élu avec **42,9% des votes**, mais c'est le PLQ qui a obtenu le plus de votes, soit **43,6%**. La **volonté populaire est renversée** pour la cinquième fois de l'histoire du Québec, puisque le parti ayant reçu le plus de votes n'a pas formé le gouvernement.

# 1999 À 2007

- ▶ **Avril 1999** : création du **Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)** à l'initiative de Paul-André Martineau et d'autres citoyens et citoyennes concernés
- ▶ **Décembre 1999** : publication de *Pour réduire le déficit démocratique au Québec : le scrutin proportionnel*, par Paul Cliche
- ▶ **Août 2000** : fondation de **Fair Vote Canada – Représentation équitable au Canada (FVC-REC)**, qui vise à réformer le mode de scrutin au fédéral
- ▶ **19 décembre 2001** : suite au dépôt d'une pétition du MDN, la Commission des institutions de l'Assemblée nationale se donne un mandat d'initiative concernant la réforme du mode de scrutin

# 1999 À 2003 (SUITE)

- ▶ 2002-2003 : la Commission publiera des documents de consultation, recevra des mémoires et entendra des experts. En mars 2003, le déclenchement des élections générales mettra fin aux travaux avant terme.
- ▶ **Mars 2002** : formation du **Collectif féminisme et démocratie (CFD)**.
- ▶ **Juin 2002**, le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, et le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, M. Jean-Pierre Charbonneau, présentent le document *Le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes* et lancent le processus qui mènera aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

# 1999 À 2003 (SUITE)

- ▶ **Septembre 2002** : annonce la composition du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.
- ▶ **Octobre 2002**, le document de consultation *La réforme du mode scrutin au Québec* est déposé à l'Assemblée nationale.
- ▶ **Octobre 2002-février 2003** : le Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques tient 27 audiences, reçoit 237 mémoires, des réponses par un formulaire et tient les États généraux. En parallèle, le MDN tient une grande campagne d'information et de mobilisation.
- ▶ **Mars 2003** : En mars 2003, le comité directeur dépose son rapport, réclamant que la première priorité soit accordée à une réforme du mode de scrutin. Le déclenchement des élections met fin aux travaux.

# 2004 À 2007

- ▶ **2004** : publication de l'ensemble des documents des consultations de 2002 à 2003.
- ▶ **Février 2004** : formation du **Mouvement démocratie et citoyenneté du Québec (MDCQ)**. L'organisme est composé autour de personnes s'étant impliquées lors des États généraux. Claude Béland en est le président.
- ▶ **Mars 2004**, formation de l'**Association pour la revendication des droits démocratiques (ARDD)**.
- ▶ **Décembre 2004** : Jacques P. Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, dépose un **avant-projet de loi** incluant une proposition d'un nouveau mode de scrutin, un modèle mixte compensatoire avec un seul vote.

# 2004 À 2007 (SUITE)

- ▶ **Juin 2005** : adoption par l'Assemblée nationale de la motion référant l'avant-projet à une consultation et créant la **Commission spéciale sur la loi électorale (CSLE)**.
- ▶ **Automne 2005-printemps 2006** : audiences de la CSLE. Le MDN produit plusieurs documents informatifs pour favoriser et faciliter la participation à la consultation. La Commission est composée de 9 parlementaires et est accompagnée par un Comité citoyen comptant quatre femmes et quatre hommes issus d'un tirage au sort .
- ▶ **Avril 2006**, le Comité citoyen rejette le statu quo et propose des bonifications au modèle mixte compensatoire.
- ▶ **31 mai 2006**, les parlementaires de la CSLE rejettent le statu quo ainsi que la plupart des éléments du mode de scrutin proposé dans l'avant-projet de loi et favorisent un modèle mixte, mais sans le bonifier.

# 2004 À 2007 (SUITE)

- ▶ **Décembre 2006** : Benoît Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, confie au Directeur général des élections du Québec le mandat d'analyser les modalités du mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire .
- ▶ **Novembre 2007** : dépôt d'une pétition de plus de 20 000 noms recueillis à l'initiative du MDN et ses partenaires et réclamant un nouveau mode de scrutin.
- ▶ **Décembre 2007** : dépôt du rapport *Les modalités d'un mode de scrutin mixte compensatoire, Avis du DGE*. Me Marcel Blanchet y confirme les analyses du MDN, notamment au niveau des consensus exprimés durant la Commission spéciale sur la Loi électorale. Le gouvernement n'y donnera pas suite.

# 2008 À 2016

- ▶ **2008** : Production et diffusion de cahiers d'information et sensibilisation produits par le MDN;
- ▶ **Octobre 2008**, le MDN rencontre le ministre **Benoît Pelletier** qui dit alors croire encore à la nécessité de la réforme, mais indique ne pas avoir d'appui, ni dans son caucus, ni chez les autres partis. Il souligne l'effet qu'ont eu les lettres de 300 maires à l'été 2006, après la fin de la CSLE.
- ▶ **Février 2009** La Cour Supérieure, rejette la requête de l'ARDD.. La cour est amenée à se prononcer sur la constitutionnalité du mode de scrutin actuel. Le jugement affirme essentiellement que la décision de conserver ou de changer le mode de scrutin ne relève pas des tribunaux, mais bien du politique.

# 2008 À 2016 (SUITE)

- ▶ **2009-2010**: ateliers « *Vers un nouveau mode de scrutin* » offerts par le MDN aux groupes et organismes en faisant la demande. Campagne *Urgence démocratique* et adoption du modèle *Solution démocratique* (mode de scrutin mixte compensatoire).
- ▶ **Novembre 2009**, l'Assemblée nationale adopte, à l'unanimité, la motion suivante: «*Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de tenir compte dans son projet de réforme de la Loi électorale des engagements de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale pour assurer une juste représentation du pluralisme politique*». Quelques jours plus tard, le projet de loi 78 , auquel référerait la motion, est muet sur la réforme du mode de scrutin espérée.
- ▶ **15 septembre 2011** : Le MDN souligne pour la première fois *la Journée internationale de la démocratie* et tient un rassemblement à Montréal.

# 2008 À 2016 (SUITE)

- ▶ **Octobre 2011-Septembre 2012** : le MDN invite la population à discuter des différents enjeux démocratiques liés au mode de scrutin dans le cadre de rendez-vous mensuels.
- ▶ **Novembre 2011** : 2e Sommet de **Génération d'idées**. La réforme du mode de scrutin fait l'objet d'une proposition lors de l'assemblée de clôture de l'événement et recueille 91% d'adhésion.
- ▶ **Août 2012** : le **Parti de la Réforme Proportionnelle-Mixte (PRPM)** lance une pétition sur le site Avaaz qui recueillera plus de 80 000 signatures.
- ▶ **Avril 2013**: le MDN élabore 2 séries de brèves présentation Power Point aux fins de vulgarisation.

# 2008 À 2016 (SUITE)

- ▶ **Été 2014** : Tournée du Québec à bicyclette par Fernand Courchesne qui sensibilise la population à la question de la réforme du mode de scrutin et fait signer une pétition qui sera ensuite déposée à l'Assemblée nationale. À cette occasion, des représentants de Québec solidaire (QS), Option nationale (ON) et du Parti vert du Québec (PVQ) réitèrent leur appui à la réforme.
- ▶ Printemps 2015 : Course à la direction du Parti québécois (PQ). Des candidats(es) se prononcent en faveur d'une réforme du mode de scrutin.
- ▶ **Automne 2015** : la Coalition Avenir Québec (CAQ) réintroduit la réforme du mode de scrutin dans son programme.
- ▶ **Printemps 2016** : Rencontre transpartisanes réunissant des représentants de tous les partis politiques et d'organismes de la société civile.
- ▶ **Été 2016-...** : À suivre